



Sections de Tarn et Garonne

Montauban, le 2 juillet 2019

Contacts des Syndicats : en fin de courrier

Objet : situation du service public de la DGFIP

à Mesdames et Messieurs les Maires
Mesdames et Messieurs les Président-es de communautés
Mesdames et Messieurs les Conseiller-es

Mesdames et Messieurs

Depuis des mois, nous avons des craintes sur l'avenir des services de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques). Celles-ci se sont confirmées avec la parution le 7 juin 2019 des plans départementaux de la géographie revisitée que les directeurs ont dévoilés. Le Tarn et Garonne n'est pas épargnée sur l'ensemble de ses missions et de ses implantations actuelles. **Il s'agit bien de la disparition de la dernière présence de l'État dans les territoires.**

Vous avez été ou vous allez être informé-e-s de cette réforme qui, au premier regard peut sembler attractive avec l'affichage d'une plus grande présence de notre administration sur le département. Mais la réalité est toute autre, cette réforme sacrifie une administration au cœur du fonctionnement de l'État et des collectivités locales au travers de ses missions diverses, dont voici ce qu'il restera :

- 9 trésoreries sur 12 vont ,de fait être, supprimées dans notre département,
- des « points de contact » vont s'y substituer ou être créés dans lesquels **aucun agent de la DGFIP de pleine compétence** n'est prévu ou possible,
- l'aide aux usagers se limitera pour l'essentiel à l'aide à la connexion sur internet et l'accompagnement à des prises de rendez-vous,
- les collectivités n'auront plus en face d'elles un interlocuteur qui connaît et appréhende l'intégralité de leur situation mais d'un côté un conseil ponctuel et de l'autre un service industrialisé fermé au public,
- les services des impôts des particuliers et des professionnels vont être concentrés et ne recevront quasiment plus les contribuables que sur rendez-vous,
- le service de publicité foncière est déjà fusionné et le fichier immobilier va être en partie livré aux notaires dans les prochains mois,
- le plan cadastral va être transféré à l'IGN sans autre forme de procès.

Vous connaissez l'importance et le rôle social des services publics dans les territoires, aussi, nous savons que vous ne vous laisserez pas abuser **par** cette mystification.

Ainsi ce sont les MSAP **ou MFS** qui vont assurer la présence de notre administration dans les territoires. Ce sera tout au plus une présence d'une demi-journée par semaine de notre administration.

C'est un leurre de service public qui est proposé à la population, en lieu et place du réseau existant, certes à améliorer, mais basé sur des compétences avérées et la proximité. Pour le reste du temps ce seront pour ces « points de contact » à venir, des agents locaux ou des contractuels que les collectivités seront par ailleurs conduites à financer.

Et puis, nous savons par expérience que l'existence de ces structures est éphémère.

Les exemples de permanences proposées par notre administration en sont une démonstration flagrante. Chaque permanence mise en place pour remplacer un service de proximité s'est étiolée au fil du temps pour disparaître complètement quelques années plus tard. Les communes de St Nicolas de la Grave, Grisolles, Labastide St Pierre en ont fait les frais. Après la suppression de la trésorerie locale, la promesse d'un accueil régulier a disparu, contraignant les habitants à faire des kilomètres pour obtenir une réponse à leurs besoins.

S'agissant des services fiscaux, la « réforme » se traduit par une industrialisation des travaux qui conduira à la suppression de services de proximité pour les particuliers et les professionnels. Ainsi il est question de transformer le SIE et le SIP de MOISSAC en « antenne » de celui de MONTAUBAN. Et nous retournons là à l'éphémère que nous évoquions plus haut.

La comptabilité des collectivités sera traitée par 3 services de gestion comptable à la place des 12 trésoreries. Cela conduit à la massification du traitement des mandats et des titres au sein de gros centre regroupant un nombre important d'agents et la présence de conseillers locaux itinérants agissant comme ceux du secteur bancaire ne comblera pas le manque criant de proximité entre les élus et leurs comptables publics.

Cette réforme méconnaît la réalité des relations locales et cette concentration des services va rompre le lien entre le comptable public, les agents de ses services et les usagers. Visiblement les leçons de l'épisode « Gilets Jaunes » n'ont pas été tirées par le gouvernement.

Enfin, la volonté sourde et aveugle du gouvernement d'éradiquer l'accueil physique laisse de côté les exclus du système numérique souvent aussi les plus fragiles. Le défenseur des droits ne cesse de dénoncer cette dérive organisationnelle particulièrement néfaste. La cohésion des territoires, l'égalité de traitement de toutes et de tous, l'existence même de la ruralité et de la vie des quartiers dépendent de la présence ou de l'absence des services publics.

Vous le savez mieux que quiconque, en tant qu'élus de terrain, le service public de proximité est un facteur de lien social essentiel du territoire. Aussi, cette attaque du gouvernement, menée pour de simples questions d'économie de personnels, n'est en aucun cas une modernisation. Il s'agit de la plus grande régression de notre administration depuis sa création. Au-delà de ce prétexte budgétaire se dessine une volonté de transférer les missions d'État pour partie aux entreprises privées et pour une **autre aux collectivités territoriales déjà malmenées budgétairement.**

C'est un enjeu de société majeur. Soit on veut une société numérisée, robotisée, individualisée à outrance qui n'hésite pas à abandonner les plus fragiles, soit on veut une société basée sur l'humain et le rapport à l'autre qui, a contrario, créent du lien social.

Le projet sera bouclé par la direction départementale et le ministre en octobre. Tout est donc possible, si, ensemble, nous nous mobilisons. Tout est utile, des délibérations, des interpellations du directeur, du ministre, des débats publics, des pétitions citoyennes ...

Cette bataille, nous vous appelons à la mener avec nous, à nous aider à expliquer, à mobiliser les citoyens sur la nécessité de pérenniser et d'améliorer un service public de pleine compétence, efficace et proche de la population.

La lutte doit s'engager aujourd'hui pour faire en sorte que demain et d'une manière irréversible la ruralité et les périphéries ne deviennent des déserts de service public où l'humain n'aurait pas sa place.

Nous vous proposons d'agir avec les agents de la DGFIP pour lutter contre ce projet et nous sommes à votre disposition pour y parvenir ensemble.

Pour *Solidaires Finances Publiques*
Stéphane RAMBEAUD

Pour la *CGT Finances Publiques*
Eric STAROPOLI

Pour *FO DGFIP*
Jean Michel WISCART

Pour la *CFDT Finances Publiques*
Jean Luc DELAGNES

Pour nous joindre :

Stéphane RAMBEAUD 06 09 72 67 36 solidairesfinancespubliquesddfip.82@dgfip.finances.gouv.fr

Eric STAROPOLI 06 72 31 22 28 cgt.ddfip82@dgfip.finances.gouv.fr

Jean Michel WISCART 06-42-94-95-20 fo.ddfip82@dgfip.finances.gouv.fr

Jean Luc DELAGNES 06 36 83 22 38 cfdt.ddfip82@dgfip.finances.gouv.fr